

Mission de commissariat aux comptes

Présent : Jean-Pierre PRIGENT

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/05/2019

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne de Volley-Ball du 30 juin 2018, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur le contrôle des comptes annuels arrêtés au 31/05/2019.

Le lundi 17 juin 2019, il m'a été envoyé le bilan du cabinet comptable, afin de procéder à l'examen des comptes de BILAN et de RESULTAT arrêtés au 31/05/2019.

Après examen des tableaux BILAN et COMPTE DE RESULTAT établis par le Cabinet COGEDIS FIDEOR de Pontivy, je certifie que les comptes annuels tels qu'ils sont représentés font ressortir un déficit de 3 772 euros, donnant une image fidèle des opérations de l'exercice clos le 31/05/2019.

Je propose à l'Assemblée Générale de donner le quitus à la Trésorière.

Fait à Pontivy le 19 juin 2019

Le vérificateur aux comptes

Jean-Pierre PRIGENT

